

INFO-DTMF

Département territorial de médecine de famille

Édition août 2025

Mot du directeur du Département territorial de médecine familiale

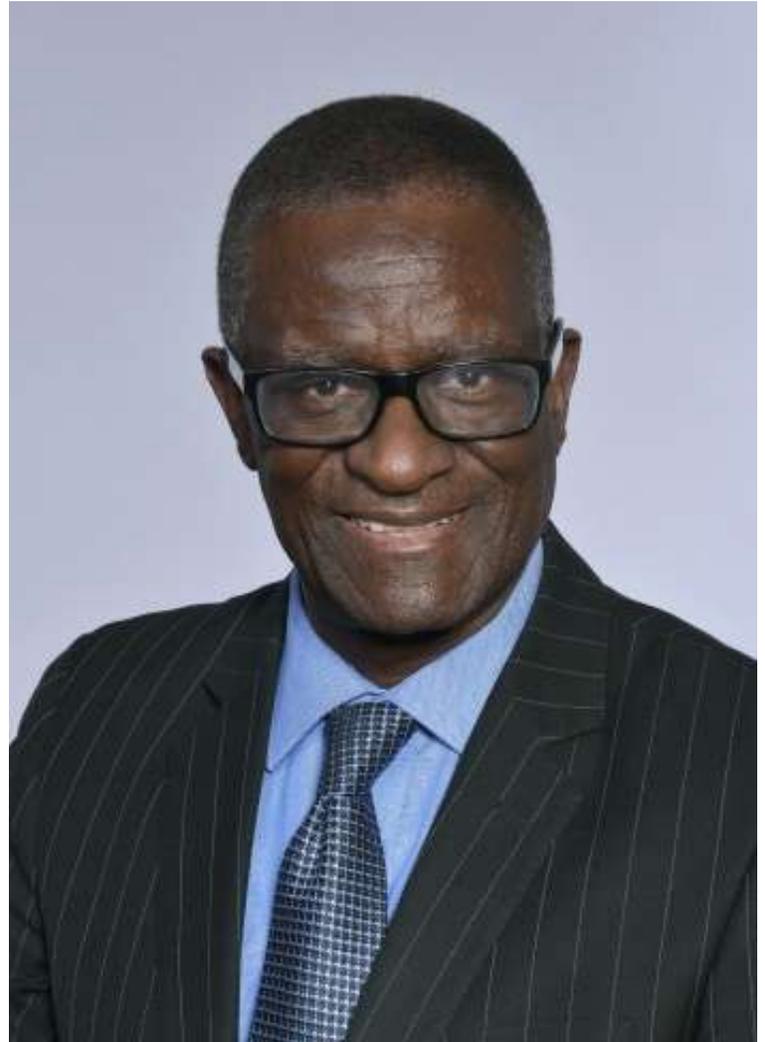
Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous présenter la 3^e édition de l'info-DTMF. Celle-ci se veut un peu plus au goût du jour!

De plus, mon équipe et moi avons décidé d'y ajouter de nouvelles sections afin de vous outiller davantage dans votre pratique. Cependant, l'objectif demeure le même : vous informer sur l'actualité de la première ligne médicale du CISSS de Lanaudière.

Les derniers mois ont été particulièrement exigeants et ont demandé beaucoup d'adaptation de la part des médecins. Pensons notamment aux nouvelles exigences du programme GMF, au déploiement de VITRAI ou encore aux enjeux entourant le projet de loi 106. Malgré ces défis, vous restez engagés et continuez de prodiguer des soins de qualité à nos usagers. Mon équipe et moi désirons vous remercier de votre dévouement et de vos efforts déployés au quotidien!

Je tiens à vous souhaiter une belle fin d'été, profitez de ces dernières semaines pour faire le plein d'énergie avant le retour en septembre!



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Harry-Max Prochette'.

D^r Harry-Max Prochette

PREM – Plan régional des effectifs médicaux

Qu'est-ce que le PREM?

Le **PREM** est un mécanisme de planification du MSSS visant à répartir les médecins dans les régions du Québec en fonction des besoins régionaux. Il s'adresse aux médecins qui s'engagent à exercer majoritairement dans une région ou un **sous-territoire désigné**. Cette répartition est essentielle pour assurer un accès équitable aux soins médicaux sur l'ensemble du territoire québécois.

Pour respecter les exigences du PREM, un médecin (nouveau facturant ou médecin en mobilité interrégionale) doit obtenir un **avis de conformité**. Il s'agit d'une autorisation officielle confirmant qu'un poste est disponible dans le sous-territoire souhaité et que le médecin s'engage à y consacrer **au moins 55 % de sa facturation annuelle**.

| PREM 2025 | | | | | | |
|--|-------------------------|-----------------------|----------------------------|-------------------|------------|-----------------|
| TERRITOIRES CLSC | Nouveaux facturants | | PREMU | | MIR | |
| | Postes NF accordés MSSS | Postes NF disponibles | PREM-U Postes accordés MSS | PREM-U disponible | Postes MIR | MIR disponibles |
| Territoire de CLSC Matawinie (14111) | 2 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Regroupement des territoires de CLSC Montcalm (14112) et Les Moulins (14121) | 11 | 1 | 0 | 0 | 3 | 2 |
| Regroupement des territoires de CLSC Joliette (14113) et D'Autray (14114) | 5 | 1 | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Territoire de CLSC L'Assomption (14122) | 3 | 0 | 1 | 0 | 2 | 2 |
| TOTAL | 21 | 3 | 1 | 0 | 7 | 7 |

*Veuillez noter que dorénavant le Plan régional d'effectifs médicaux (**PREM**) devient le Plan territorial d'effectifs médicaux (**PTEM**).

Le CISSS était en opération séduction les 6 et 11 juin derniers!

Pour faire découvrir les différentes possibilités de pratique dans les installations de notre belle région, le CISSS était présent lors du Colloque de la Fédération des médecins résident·e·s du Québec le 6 juin, et sa soirée réseautage le 11 juin. Des médecins résidents de première et deuxième années, des résidents en spécialité, externes juniors et seniors ainsi que des infirmières praticiennes spécialisées stagiaires étaient sur place. Ces événements riches en échanges ont permis aux futurs professionnels de discuter avec les différents représentants de départements et de services du CISSS de Lanaudière.

Nous espérons avoir pu convaincre de nombreux candidats à se joindre à nos équipes!



Clin d'œil sur l'actualité

Entente maintenue pour les pharmaciens œuvrant en GMF jusqu'à nouvel ordre

L'entrée en vigueur de la loi limitant le recours aux services d'agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux a provoqué plusieurs questionnements et des inquiétudes, notamment dans la région de Lanaudière.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et Santé Québec en sont venus à la conclusion que les services offerts par les pharmaciens en GMF s'apparentent à des services achetés plutôt qu'à de la location de personnel ou à des contrats de travail. De ce fait, l'entente du programme GMF en lien avec le statut des pharmaciens travaillant dans ce type d'établissement, est maintenue pour l'instant.

Cette nouvelle fut bien accueillie, car certains GMF auraient été touchés par d'importantes ruptures de services si aucune exception à cette loi n'avait été faite. Une révision sera réalisée par Santé Québec dans les prochains mois et de nouvelles réorientations pourront possiblement être données.

Comité de réorientation

Depuis avril dernier, de nouvelles exigences ont été introduites dans le cadre du programme de financement et de soutien professionnel destiné aux groupes de médecine de famille (GMF). Notamment, l'offre précise (45 plages de disponibilités par 500 patients pour l'année) de rendez-vous de réorientation par les médecins et les Infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne (IPSLPL). De ce fait, le DTMF trouvait important de former un comité de réorientation afin d'accompagner les GMF et les aider à atteindre leurs cibles.

Ce comité vise également à mettre en place des mesures concrètes pour améliorer l'accessibilité aux plages de rendez-vous, favoriser la réorientation des usagers vers leur GMF d'appartenance et, bien entendu, réduire le recours aux services d'urgence.

Prolongation de la collaboration entre la Centrale d'Accès du Réseau de la Santé (CARS) et le CISSS de Lanaudière

Dans le but d'offrir le meilleur service et répondre aux besoins des usagers, le CISSS de Lanaudière a accepté de maintenir la trajectoire 0-100 ans, opérationnalisée par la Centrale d'Accès du Réseau de la Santé (CARS), et ce, malgré la fin de la période hivernale.

Depuis le mois d'octobre, tout usager qui appelle Info-Santé (811) et qui nécessite un rendez-vous médical, est orienté vers la CARS. Cette trajectoire accessible 24h/ 7 jours, permet aux usagers d'être évalués si besoin et d'être réorientés vers un service d'octroi de rendez-vous. L'équipe de la CARS a accès aux plages de réorientation des cliniques ainsi qu'aux disponibilités du GAP. Donc, les usagers réorientés ont un service en dehors des heures d'ouverture des cliniques et ont alors moins de chance de se retrouver à l'urgence.

Pour des informations supplémentaires à ce sujet, contactez Madame Elsa Poirier, chargée de projet (elsa.poirier.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca) au DTMF.

Babillard

Formations et développement professionnel continu | AMOLL (membres en règle de l'AMOLL)

26 septembre 2025 : Pot-pourri pneumo et infection.

Webinaire 8 h 30 à 11 h 45 - Donné par D^r François Beaucage, D^r Alex Carignan et D^{re} Isabel Coman.

[Voir l'invitation](#) | [Inscription](#)

Webinaires importants à voir ou revoir

- Introduction aux demandes anticipées d'aide médicale à mourir - D^r Moreau
Novembre 2024 : [DAAMM - Novembre 2024 sur Vimeo](#)
- Leçons apprises sur le terrain : Demande anticipée d'aide médicale à mourir, la suite - D^r Louis Daigle & D^{re} Manon Drolet en mai 2025 : [cliquez ici pour visionner la vidéo](#)
- Première ligne : [Webinaire à propos du Dépistage cancer du col VPH](#)

Guide de départ à la retraite

Décider de cesser de pratiquer la médecine ou de changer sa pratique est une décision importante à prendre pour un médecin. Plusieurs se questionnent sur les étapes à franchir pour bien se retirer tout en respectant leurs responsabilités à l'égard des patients.

Sans vouloir se substituer au Collège des médecins du Québec qui a publié plusieurs outils et articles sur son site internet, le Comité de direction du Département territoriale de médecine familiale (DTMF) de Lanaudière, souhaitait vous proposer [un guide](#) simple et facile d'utilisation pour vous accompagner étape par étape dans ce moment charnière de votre pratique.

Bonne lecture et bonne réflexion !

Hommage aux retraités – Janvier à Août 2025

Dans cette nouvelle édition de l'Info-DTMF, nous souhaitons souligner les années de travail et le départ à la retraite de nos médecins pratiquant dans Lanaudière.

| Prénom et nom | Date de retraite | Nombre d'années de pratique | Lieu de pratique |
|----------------|------------------------------|-----------------------------|---|
| Gilbert Marsan | 1 ^{er} juillet 2025 | 41 ans | Fondateur et médecin responsable GMF Clinique médicale Valmont-Boisé |

Vous connaissez un médecin de la région qui a pris sa retraite dernièrement ou vous souhaitez nous faire part de la vôtre? Envoyez-nous les informations à l'adresse suivante : drmg.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Les bons coups de la première ligne

Quelques nouvelles de la Clinique de cas complexes et chroniques (CCCC)

Depuis décembre dernier, la Clinique de cas complexes et chroniques (CCCC) offre des services répondant aux besoins spécifiques de la clientèle souffrant de COVID longue, de douleur chronique ou d'atteinte musculosquelettique. Grâce à une approche interprofessionnelle centrée sur les usagers, la clinique propose une prise en charge intégrée et coordonnée.

Les usagers sont invités à participer à des ateliers de groupe dans lesquels on traite de différentes thématiques. De plus, ils ont la possibilité de consulter individuellement un ou plusieurs professionnels (physiothérapeute, kinésiologue, psychologue, travailleur social, pharmacien, etc.) qui peuvent les évaluer, élaborer un plan de traitement ou simplement les accompagner selon leurs conditions.

Plusieurs nouveautés sont à prévoir pour la CCCC, notamment l'accueil d'usagers souffrants de la maladie de Lyme et la création d'un club de marche qui a débuté le 6 juin dernier.

Pour connaître tous les détails sur ce projet ou pour consulter les formulaires de référence, nous vous invitons à consulter le lien suivant : [Ressources pour les professionnels: CISSS de Lanaudière](#)

DEA communautaires : 100 appareils seront partagés dans les municipalités

Depuis avril dernier, la Direction des services généraux de la première ligne et des partenariats (DSGPLP) travaille activement à stimuler l'intervention citoyenne à travers la formation « Héros en trente » et le déploiement de défibrillateurs externes automatisés (DEA) communautaires en collaboration avec les municipalités de la région.

À ce jour, 17 municipalités ont été rencontrées et sensibilisées aux avantages de l'intervention citoyenne, notamment lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque. Lors des rencontres, l'application DEA Québec et le programme *Héros en trente* sont présentés. Cette formation prépare les citoyens à localiser les DEA et à intervenir rapidement lorsqu'une personne s'étouffe ou fait un arrêt cardiaque.

À l'automne prochain, 100 DEA communautaires seront déployés sur le territoire en priorisant les zones d'accès limité aux services préhospitaliers d'urgence. L'intervention citoyenne et la disponibilité de DEA communautaire pourront considérablement augmenter les chances de survie d'une personne en détresse.

Vous trouverez ci-dessous un code QR et le lien du site WEB de la Fondation Jacques-de Champlain afin d'en connaître plus sur le projet.

<https://www.jacquesdechamplain.com/projet-dea/>



**ENREGISTREZ UN DEA
SAUVEZ UNE VIE !**

TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION
« DEA - QUÉBEC »

Fondation
Jacques-de Champlain

Suivis des grands utilisateurs des urgences inscrits en GMF

Dans un contexte où l'utilisation efficiente des services de santé est une priorité, le projet des grands utilisateurs se positionne comme un dossier stratégique au CISSS de Lanaudière. Celui-ci vise à mieux comprendre et accompagner les patients qui sollicitent fréquemment les services du réseau, afin d'améliorer leur prise en charge et de favoriser une utilisation plus efficiente des ressources en évitant le recours à l'urgence lorsque possible.

De nombreux usagers suivis dans les GMF du territoire ont une consommation élevée de visites à l'urgence. À ce sujet, un recensement a été effectué pour les usagers ayant plus de cinq visites aux urgences des centres hospitaliers de Lanaudière. À titre informatif, certains d'entre eux comptent plus de cinquante visites à eux seuls, annuellement. Devant ce constat, des efforts sont en cours dans le cadre du suivi des grands utilisateurs et grands hospitalisés (GU-GH) par l'ensemble des directions du CISSS.

Ainsi, au cours des prochaines semaines, les chefs de l'administration de programme GMF se mobiliseront avec les équipes de professionnels en GMF afin de favoriser et intensifier le suivi des usagers grands utilisateurs (GU) inscrits dans vos GMF. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de miser sur une collaboration étroite entre les équipes cliniques, les gestionnaires et les partenaires du réseau. De ce fait, cette démarche a été présentée lors de la table des médecins responsables des GMF, le 4 juin dernier.

Au besoin, nous vous invitons à communiquer avec le DTMF via courriel (drmg.ciessler@ssss.gouv.qc.ca).

Portrait en date du 1^{er} juillet pour le Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)

| Nord de Lanaudière | Usagers inscrits au GAMF* | Usagers orphelins attribués à un groupe | Usagers orphelins sans attribution de groupe |
|--------------------|---------------------------|---|--|
| | 47 810 | 39 896 | 7173 |

| Sud de Lanaudière | Usagers inscrits au GAMF* | Usagers orphelins attribués à un groupe | Usagers orphelins sans attribution de groupe |
|-------------------|---------------------------|---|--|
| | 50 594 | 43 470 | 4007 |

*À noter qu'un usager inscrit au GAMF ne garantit pas que celui-ci soit éligible à une attribution de groupe. (exemple : un usager inscrit à une IPS ou à un médecin en pratique qui a annoncé sa retraite.)

Coordonnées

Pour toute question, toute suggestion ou tout commentaire, nous vous invitons à nous écrire à l'adresse courriel suivante : drmg.ciessler@ssss.gouv.qc.ca.